



**PRÉFET  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **RECTIFICATIF AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

### **relatif au projet de la Métropole de Lyon portant sur l'aménagement de la ZAC du Vallon des Hôpitaux sur la commune de SAINT-GENIS-LAVAL**

Par arrêté préfectoral du 17 septembre 2020, le paragraphe :

« Le projet porte sur l'implantation du terminal de l'extension de la ligne de métro B du réseau lyonnais, du pôle multimodal de transport qui lui est associé et d'un programme immobilier mixte d'environ 200 000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher (1 500 logements, 83 000 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires et commerciales et 4 300 m<sup>2</sup> réservés à la construction d'équipements publics, petite enfance, scolaire, sportif) »

est remplacé par le suivant :

« Le projet consiste dans la réalisation du nouveau quartier du « Vallon des Hôpitaux » sur la commune de SAINT-GENIS-LAVAL dans le périmètre de la ZAC du même nom qui s'étend sur 55 ha et prévoit la mise en œuvre d'une programmation mixte : 1500 logements, 83 000 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires, hospitalières, économiques et commerciales, et des équipements publics, petite enfance, scolaire, sportif. Il comprend également la réalisation de nouveaux espaces publics et la réorganisation de la desserte viaire du Vallon des Hôpitaux en cohérence avec le développement de ce nouveau quartier, et en synergie avec les travaux de prolongation de la ligne B du métro portés par le SYTRAL »